Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260409-2026_18-DE

Délibération du Conseil municipal
De Trégomeur
Séance du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et 9 avril, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 2 avril 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 14 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents		Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Frédérique BELLARD NARDONE, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Sophie BARTHÉLÉMY, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Aude BRETON, Éva JOSSELIN, Conseillers Municipaux.
Absents excusés		Nicolas TANGUY donne pouvoir à Cyril COLLIN
Secrétaire de séance		Nathalie MÉLOU

✔ Désignation du représentant de l'ALEC
Délibération n° 2026-18

Monsieur la Maire informe l'assemblée que la Commune adhère à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), et suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un délégué représentant élu.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DESIGNE M. Nicolas LE GONIDEC 3ème adjoint, représentant la commune au sein de l'ALEC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

MAIRIE DE TREGOMEUR (Côtes d'Armor)

La secrétaire,
Nathalie MÉLOU